

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les trois chapitres de ce travail de recherche ont permis de saisir pleinement les différents aspects qu'un projet de réseau de drones, formulé architecturalement en droneports, nécessite : de la théorie, un large champ de restrictions programmatiques et dimensionnelles et un référentiel de structures adaptées au thème.

La première partie a défini les intentions théoriques liées au projet de droneport. Le premier texte a déterminé l'importance de concevoir un système d'aide substitué au pays la nécessitant, afin de ne pas le rendre dépendant, ni de le brusquer lorsqu'il est en recherche identitaire. Le second texte a permis de définir que le vernaculaire est une méthode idéale pour se substituer aux contextes matériels et immatériels d'un pays, mais qu'il entraine en collision avec le mode opératoire du projet: chaque droneport ne peut pas être défini différemment en chaque lieu et doit trouver des réponses dans une architecture universelle. Le dernier texte a questionné la technologie en temps que génératrice d'architecture: elle est capable de définir un programme et d'ainsi influencer une architecture, mais elle n'est pas capable d'être seule d'engendrer un projet architectural. Ce sont les besoins liés à une utilisation par l'homme qui peuvent le permettre. Dans le cadre du projet de droneport, une solution a semblé évidente : les structures déployables.

Le deuxième chapitre a déterminé la définition précise du programme afin d'assurer le bon fonctionnement du projet. Pour analyser un maximum de restrictions, deux angles analytiques ont été choisis: le premier a recensé des restrictions liées au drone, donc à la technologie elle-même et le second a évalué les restrictions inhérentes à un contexte précis, ici, une étude de cas en Côte d'Ivoire.

Le dernier chapitre a déterminé, par l'analyse d'une collection de structures selon des critères précis, les éléments architecturaux idéaux pour le développement d'un futur projet : des matériaux légers, des mécanismes de déploiement efficaces et des détails astucieux.

Ensemble, ces trois chapitres permettent d'envisager précisément le droneport: il s'agira de concevoir une structure à partir des résultats du troisième chapitre, de la faire coïncider avec les restrictions dimensionnelles et programmatiques du deuxième, le tout en harmonie avec les principes théoriques énoncés dans le premier.